



## Procès-Verbal Commission Régionale Futsal

### Réunion du Lundi 17 Décembre 2018

Présents : MM. Eric BERTIN, Dominique D'AGOSTINO, Roland BROUAT

Assiste : M. Yves BEGON, Président des Compétitions.

### 5<sup>ème</sup> et DERNIER TOUR REGIONAL DE LA COUPE NATIONALE FUTSAL

Ces rencontres sont programmées pour le **samedi 12 janvier 2019 à 18h00** aux gymnases des clubs 1ers nommés.

recevants		visiteurs	
580924	<b>F. FURI 69 (Rillieux La Pape)</b>	553627	<b>F.C. CHAVANOZ</b>
554218	<b>CONDRIEU FUTSAL CLUB</b>	581081	<b>R.C.A. FUTSAL (Moirans)</b>
590349	<b>CALUIRE FUTSAL F.C.</b>	549799	<b>FOOT SALLE CIVRIEUX</b>
550893	<b>PAYS VOIRONNAIS FUTSAL</b>	563851	<b>ESPOIR FUTSAL 38</b>
528347	<b>MARTEL CALUIRE A.S.</b>	552301	<b>FUTSAL SAONE MONT D'OR</b>
582731	<b>F.C. CLERMONT METROPOLE</b>	582739	<b>VENISSIEUX F.C.</b>
554468	<b>ou L'OUVERTURE</b>		

**Les 1/32èmes de finale se dérouleront le 09 février 2019.**

La finale nationale est programmée au samedi 11 mai 2019.

### HORAIRES : NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

A l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot qui s'est tenue à LYON le 30 juin 2018, de nouvelles dispositions réglementaires concernant les horaires des rencontres ont été votées et adoptées par les clubs.

Elles sont applicables dès le début de la saison 2018-2019 (cf. article 4.4 du règlement des championnats régionaux Futsal de la LAuRAFoot).

«Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leurs rencontres à domicile (championnat et coupe LAuRA), le **samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.**

« La Commission sportive communique le jour et l'horaire retenu, qui devient l'horaire légal, à l'ensemble des clubs.

Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end dans le créneau horaire ci-dessus défini. **La demande doit être faite au plus tard le lundi 18h00 qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre par Footclubs (sauf disposition particulière adoptée par la Commission Régionale Sportive).** A défaut, l'horaire retenu sera celui défini par le club recevant.

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées de R1 et de R2 Futsal sont fixés le même jour et à la même heure, le samedi à 18h00. La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ».

**Lever de rideau** (cf. Art. 4.6 du Règlement des Championnats Régionaux Futsal).

Le match devra débuter 2 heures minimum avant le coup d'envoi du match principal tout en respectant la plage horaire imposée pour le championnat de Ligue.

## **FORMATIONS TECHNIQUES**

---

Inscriptions sur le site internet de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :

\* **Module Futsal de base (découverte + perfectionnement)**

Du 02 au 05 janvier 2019 au Palais des Sports de VAULX EN VELIN.

Inscription sur le lien : <https://laurafoot.fff.fr/inscriptions-formations/>

\* **Certification Fédérale Futsal de Base**

Le 18 Janvier 2019 à LYON.

Le 24 mai 2019 à ANDREZIEUX BOUTHEON.

## **AMENDES**

---

\* **Non transmission de la F.M.I. ou non saisi du résultat avant le dimanche 20h00 –**

Amende de 25 Euros :

- Match n° 23149.1 : Futsal R2 – Poule C (du 15/12/2018) : Seynod Futsal.
- Match n° 23147.1 : Futsal R2 – Poule C (du 16/12/2018) : R.C.A. Futsal.

***Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission Régionale d'Appel de Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des RG de la FFF.***

Yves BEGON,

Eric BERTIN et Dominique D'AGOSTINO,

Président des Compétitions

Co-Présidents